

Réunion spéciale virtuelle de la CBI - septembre 2021

Compte rendu du comité de conservation (*point 3.2.2 de l'ordre du jour de la VSM*)

Préparé par Lorenzo Rojas Bracho, président du CC, et Cat Bell, vice-présidente du CC (Royaume-Uni)

Au nom de l'ensemble de l'équipe du comité de conservation, j'ai le plaisir de présenter à la Commission des informations actualisées sur le comité de conservation.

Le Comité de conservation a été créé par la Commission lors de la 65ème réunion de la CBI en 2003, avec l'adoption de the l'« [Initiative de Berlin](#) ». Conformément au mandat qui lui a été confié par la Commission, le CC examine un large éventail de questions relatives aux cétacés qui ont toutes été identifiées par le Comité scientifique de la CBI. Lors de la création de la CBI, il y a 75 ans, on était loin de s'attendre à ce que les prises accessoires lors des opérations de pêche, les collisions avec les navires, la pollution marine (sonore et chimique) et les débris marins, entre autres, deviennent des menaces majeures pour la santé des populations de cétacés. La liste des menaces que les activités humaines font peser sur les cétacés s'est en effet allongée au cours de l'histoire de la CBI, et les CS et CC ont réagi en conséquence dans le cadre de leurs mandats scientifiques et de gestion. Le CC joue un rôle clé en assurant la diffusion des travaux scientifiques de la CBI et en recherchant des mesures d'atténuation efficaces et pratiques en collaborant avec les partenaires disposant des mandats correspondants.

Les travaux du CC font suite aux recommandations de la Commission, comme l'initiative d'atténuation des prises accessoires, et aux recommandations du Comité scientifique, comme les impacts de l'observation des baleines (*whalewatching*). Les travaux du CC sont guidés par un [Plan stratégique](#) décennal ainsi que par un [Plan de travail](#) quinquennal. Le Plan stratégique identifie les menaces prioritaires pour les cétacés, les actions prioritaires, les mesures de résultats, les partenariats clés et les ressources. Une révision à mi-parcours du Plan stratégique est actuellement en cours et une réunion du Groupe de planification du Comité de conservation est prévue plus tard cette année pour aborder cette révision, entre autres tâches. Le plan de travail est un document évolutif qui peut être adapté en fonction de l'évolution des circonstances. Ensemble, ces deux plans établissent une vision à long terme pour des populations de cétacés saines, bien gérées et rétablies à l'échelle planétaire.

Le comité de conservation continue de se réunir tous les deux ans, comme convenu par la Commission. L'objectif principal de la [réunion virtuelle du CC de 2020](#) était de convenir d'une prolongation d'un an

du plan de travail du CC. Ce plan sera désormais prolongé d'une année supplémentaire en raison du report de la 68^{ème} réunion de la CBI à octobre 2022. Actuellement, les principaux domaines de travail du CC sont les suivants : l'atténuation des prises accessoires, les collisions avec les navires et le bruit sous-marin : conseils pour l'industrie de l'observation des baleines, qui connaît une croissance rapide ; l'élaboration de plans de gestion et de conservation qui ont été approuvés par le CS ; et le travail conjoint avec le CS sur les débris marins et le fonctionnement des écosystèmes, le changement climatique et la pollution chimique. Nous tenons à souligner qu'un [Fonds de conservation volontaire](#) soutient le travail du CC. Un groupe de pilotage spécialisé examine et attribue les demandes de financement en fonction des priorités du plan de travail. Les contributions à ce fonds sont les bienvenues de la part des gouvernements membres, des organisations internationales et d'autres bailleurs de fonds appropriés. Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux pays membres, aux organisations de la société civile et aux autres organisations qui ont contribué à notre travail.

Il convient de noter que les dirigeants des différents organes subsidiaires du CC (président, vice-président, présidents des groupes de travail permanents) ont accepté de prolonger leur mandat jusqu'à la 68^{ème} réunion de la CBI.

Un grand merci à la Commission de fournir cette occasion au comité de conservation de faire ce point.